

Compte rendu de Réunion Attac Pays de Vannes
le 04/11/24 à 18h00 à la salle Salle Louis Massé à AURAY

Réunion Evasion Fiscale/ PLF 2025 à Auray: Il y a une opportunité d'organiser une réunion Taxation / Evasion Fiscale à Auray avec EELV. Ce serait sous la forme d'une soirée débat. Cela porterait notamment sur le Projet de Loi de Finance (PLF) 2025.

Action Dénonciation Banques Complices avec l'AFPS : Samedi 09 Novembre devant BNP de Vannes proche de la poste (place de la République). Il y aura une déclaration et des photos.

Sollicitation Libre Pensée contre la guerre (sollicitation de Paul André). La libre pensée (<https://www.lp56.fr/infos/index.php>) se bat chaque année notamment pour une réhabilitation des fusillés et déportés durant les guerres pour cause d'opposition/désertion à la guerre. Cette association veut un arrêt des conflits et une solidarité avec les anti militaires. Il n'y a pas eu de consensus pour signer le texte proposé par la libre pensée qui pour nous était trop simple et pas assez nuancé. Nous sommes d'accord pour discuter avec eux mais pas pour signer le texte en l'état.

Festival AlimentTerre : La projection du film RAZZIA sur L'Atlantique aura lieu 15 novembre à 20h30 à la MDA de Vannes suivi d'un débat avec Alain Le Sann pour animer le débat.

L'annonce a été mise sur le nouveau site internet : <https://morbihan.site.attac.org/spip.php?article1>

Rassemblements contre les Violences Sexistes et Sexuelles :

Un rassemblement aura lieu le 23 novembre à l'esplanade Simone Veil à Vannes à partir de 10h. Il y aura notamment un village associatif puis une déambulation festive à partir de 14h.

Il y a tout un programme d'actions à Auray (disponible ici : <https://auray.fr/Actualites/Societe/Actions-autour-de-l-elimination-de-la-violence-a-l-egard-des-femmes>)

Black Friday : Il n'y avait pas clairement de cible et de message clair pour le public à mettre en place dans le temps qui nous est parti. Ainsi en l'état il a été décidé de ne rien organiser cette année pour dénoncer le Black Friday. Cependant il a été lancée une idée intéressante suivie par une majorité du groupe : établir un plaidoyer contre la surconsommation L'idée d'un groupe de réflexion « Surconsommation » est donc lancée.

Fête de l'Humanité (23-24 Novembre) Un framadate a été mis en place pour savoir qui aide à la tenue du stand d'Attac/Politis.

RCL les 16 et 17 Novembre Des discussions ont eu lieu sur l'organigramme et l'exercice de la démocratie au sein d'Attac France. Certaines de ces discussions se sont basées sur la proposition du changement des statuts d'Attac France envoyés aux CL (Comité Locaux. Entre autres il y a eu :

=> Inquiétude sur l'évolution de la démocratie au sein de l'association sur certains points.

=> Questions sur la constitution des groupes de travail et leur rôle officiel au sein d'Attac France.

=> Questions sur les décisions prises à la va vite sur la démocratie populaire par le CA national.

=> Questions sur la place des Comités Locaux dans l'exercice démocratique.

=> Questions sur la non mixité à l'intérieur « d'organes » d'Attac France de façon pérenne.

Cette décision nous paraît discriminatoire par rapport aux hommes et disconvient aux valeurs paritaires d'Attac.

- => Conseil scientifique demande de précisions sur son organisation Disparition du Président ?
Quelle est sa composition actuelle ?
- => Incompréhension de réécriture : La Conférence nationale des comités locaux (CNCL) devient la Rencontre des Comités Locaux (RCL) l'organe de représentation des comités locaux d'Attac. Ces termes ne correspondent pas à la définition d'un organe statutaire ;
Quid des CL qui ne peuvent pas participer à ces « organes »
- => Questions sur les textes de références d'Attac FR qui ne sont pas datés ni signés (cf Site Attac)
Souhait que sur le site soit regroupés les statuts d' Attac, les différents règlements intérieurs des organes et autres, et les différentes chartes existantes , ainsi que la compositions du CA , du bureau , du conseil scientifique, pour le mandats en cours
- => Incompréhension de réécriture : D'un côté le collège des Fondateurs disparaît des organes et réapparaît dans la dénomination des responsables de l'Association « 7 -1. Composition
Le Conseil est composé de vingt-cinq à quarante administrateur-ices, dont soixante pour cent issus des adhérent-es direct-es et quarante pour cent issu-es des membres fondateurs « personnes morales ». Leur nombre précis est fixé dans le règlement intérieur.

Le CA donne mandat à Julio sur la base de ces questions lors de sa participation à RCL de Paris

Validation du Compte Rendu AG extraordinaire du 14 octobre 2024

Texte anonymisé par Cyril d'après une Rédaction de Cyril et Sylvie